

**APPEL A CANDIDATURE POUR INSCRIPTION EN MASTERES
WI/DSSD/E-Business/VIC/CGBI
2023-2024**

I- Mastères à l'ESEN

L'ESEN organise un concours pour la sélection des candidats aux Mastères professionnels et de recherche, cités ci-dessous pour l'année universitaire 2023-2024.

Mastères	Acronyme	Capacité d'accueil	Quota hors capacité	Diplômes Concernés
Mastère de recherche en Web Intelligence	WI	35	Quota international** 5	Informatique appliquée à la gestion/Informatique ou diplômes équivalents (bac + 3 ou plus)
Mastère professionnel en Data Science and Software Development	DSSD	50	Quota professionnel* 5 Quota international**	Informatique appliquée à la gestion/ Informatique ou diplômes équivalents (bac + 3 ou plus)
Mastère Professionnel en E-Business	E-Business	50	Quota professionnel* 5 Quota international**	Informatique appliquée à la gestion ou diplômes équivalents (bac +3 ou plus)
Mastère Professionnel en Veille Intelligence Compétitive (en partenariat avec l'ISCAE)	VIC	40	Quota professionnel* 10 Quota international**	Economie/ Gestion/ Informatique appliquée à la gestion ou diplômes équivalents (bac + 3 ou plus)
Mastère professionnel en Contrôle de Gestion et Business Intelligence (en partenariat avec l'ISCAE)	CGBI	La procédure de sélection est effectuée à l'ISCAE. Prière consulter http://www.iscae.rnu.tn/ pour plus de détails.		

*Un quota Professionnel pour les mastères professionnels est prévu pour les candidats provenant des ministères, des établissements publics et privés pour une reconversion et/ou perfectionnement professionnel. Une attestation de travail récente (1 mois) est nécessaire pour postuler à ce quota.

Un quota international d'étudiants étrangers est prévu pour le mastère de recherche.

**Les étudiants étrangers souhaitant candidater sont priés de déposer leurs demandes auprès de la Coopération Internationale au Ministère de l'Enseignement Supérieur (Sélection Hors Quota).

Étapes	Dates
Soumission électronique	Du 09 juin 2023 au 25 juin 2023
Webinaire d'information sur les mastères	Le 13 juin 2023
Résultats du classement des dossiers déposés en ligne	Le 28 juin 2023
Acceptation des demandes de contestation	Au plus tard le 04 juillet 2023
Dépôt du dossier administratif (Version Papier)	Du 03 au 07 juillet 2023
Diffusion de la liste définitive des candidats retenus	Le 13 juillet 2023
Acceptation des demandes de contestation	Au plus tard 18 juillet 2023
Dernier délai pour l'inscription en ligne ¹ sur www.inscription.tn	Le 18 août 2023
Dernier délai pour l'inscription définitive sur dossier ¹	Le 08 septembre 2023
Déclaration des listes finales (en cas de défaillants en inscription)	Le 15 septembre 2023

II- Phase 1 : Soumission électronique du 09 juin 2023 au 25 juin 2023

Cette étape est obligatoire et indispensable à la sélection des dossiers.

Tout dossier non déposé électroniquement sur le site https://esen.tn/portail/candidature_master.html ne peut faire l'objet d'un dépôt papier dans la deuxième phase.

Tout dépôt électronique doit être conforme au dossier papier qui sera demandé dans la deuxième étape si le candidat est retenu.

Les résultats du classement des dossiers déposés en ligne seront diffusés sur le site de l'ESEN à partir du **28 juin 2023**

Les demandes de contestation sont acceptées au plus tard le **04 juillet 2023**.

Les listes des candidats retenus ne sont considérées comme définitives qu'après réception et vérification des dossiers version papier.

III- Calcul des scores de classement

Les différents dossiers seront classés (par établissement d'origine du candidat) suivant un score comptabilisé comme suit :

- La moyenne générale de l'étudiant durant les trois années de licence
- Tout passage en session de rattrapage sera sanctionné par un malus **0.35 pts** déduit de la moyenne des 3 années de licence.
- Tout redoublement sera sanctionné par un malus **0.7 pts** déduit de la moyenne des 3 années de licence.

$$score = \frac{(M1 + 2 \times M2 + M3^*)}{4} - Malus(redoublement) - Malus(rattrapage)$$

M1 : Moyenne de la première année (L1)

M2 : Moyenne de la deuxième année (L2)

M3 : Moyenne de la troisième année (L3) → Il s'agit de la moyenne des deux semestres de la troisième année.

Le nombre de redoublements ne doit pas dépasser un (01) redoublement.

Le nombre de sessions de rattrapages à spécifier est celui de la L1, de la L2 et de la L3.

¹ Deadline au-delà de laquelle l'étudiant est considéré désistant. Il sera remplacé à partir de la liste d'attente selon l'ordre du mérite.

IV- Phase 2 : Dépôt du dossier administratif (Version Papier) du 03 au 07 juillet 2023

Tous les candidats retenus dans la liste principale (Liste 1) ou la liste d'attente (Liste 2) doivent déposer leurs dossiers papiers au service de scolarité (Mastère) de l'Ecole Supérieure d'Economie Numérique (ESEN) sis au Technopôle de la Manouba.

Horaire de dépôt des dossiers : 03 au 07 juillet 2023 (de 9h à 13h).

Tout dossier incomplet ne sera pas accepté.

Tout dossier non conforme aux données auto-enregistrées en ligne sera considéré comme tentative de fraude.

Tout dossier complet et conforme à l'inscription en ligne donne droit à un reçu (comportant le numéro de dossier) délivré par l'école au candidat pour faciliter le suivi.

La liste définitive des candidats retenus sera diffusée à partir du **13 juillet 2023** sur le site web de l'ESEN.

Les demandes de contestation sont acceptées au plus tard le **18 juillet 2023**.

V- Dossier Administratif

Le dossier papier est constitué de :

1. Une copie de la CIN /Passeport pour les étudiants étrangers ayant eu leurs diplômes en Tunisie.
2. Une copie certifiée conforme du Baccalauréat et des autres diplômes obtenus (Licence, maîtrise, etc.).
3. Une copie certifiée conforme des relevés de notes des trois années de licence, maîtrise, etc.
4. Une fiche de renseignement à remplir. Cette fiche est à retirer du site web de l'ESEN (www.esen.tn) ou du service de scolarité.
5. 01 photo d'identité.
6. Une charte où ils s'engagent à être présents dans les séances de cours, à **ne pas être inscrits à d'autres mastères** et à ne pas avoir d'engagements professionnels à temps complet.
7. Les candidats retenus sur le **quota des Professionnels** doivent soumettre :
 - 8.1. Une autorisation de l'employeur pour assister aux cours du mastère.
 - 8.2. Un Curriculum Vitae.

VI- Informations sur les mastères :

Pour s'informer sur les mastères objets de cet appel à candidature, les candidats peuvent consulter les fiches des mastères. En cas de besoins d'informations complémentaires, veuillez contacter les présidents des commissions des mastères (Voir le tableau ci-dessous) :

Mastères	Fiche mastère	Président de la commission	Mail
Mastère de recherche en web intelligence	https://bit.ly/3byKGGa	Cherif GHAZEL	Cherif.Ghazel@esen.tn
Mastère professionnel en Data Science and Software Development	https://bit.ly/3fvupmq	Dhouha MAATAR	dhouha.maatar@esen.tn
Mastère Professionnel en E-Business	https://bit.ly/3eXB1v6	Ghaith MANITA	gaith.manita@esen.tn
Mastère Professionnel en Veille Intelligence Compétitive	https://bit.ly/2Rv58kz	Zeineb AYACHI Kaouther KORBI	zeineb.ayachi@esen.tn kaouther.korbi@isca.e.uma.tn
Mastère professionnel en Contrôle de Gestion et Business Intelligence	https://bit.ly/2RrpafL	Jihène EL OUKADI Samiha GHARBI	jihene.elouakdi@esen.tn samiha.gharbi@isca.e.uma.tn